

La Revue Populaire

Vol. 14, No 6

Montréal, juin 1921

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis:

Un An: \$2.40 — Six Mois: - - - \$1.20

Montréal et banlieue excepté

Tout renouvellement d'abonnement doit nous parvenir dans le mois même où il se termine. Nous ne garantissons pas l'envoi des numéros antérieurs.

**Paraît tous
les mois**

POIRIER, BESSETTE & CIE,
Editeurs-Propriétaires,
131 rue Cadieux, MONTREAL.

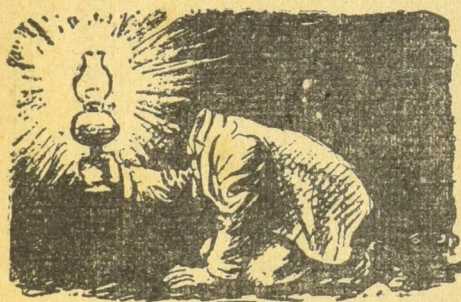
La REVUE POPULAIRE est expédiée
par la poste entre le 1er et le 5 de chaque
mois.

LA TAXE SUR LE REVENU

Le malheureux contribuable qui réussit à comprendre et à démêler les mille et un problèmes de sa taxe sur le revenu est plus qu'un mathématicien, c'est un mathémagicien.

Il est plus facile de lire Homère en grec que de compiler les chiffres qui formeront la somme que nous devons donner à notre bon gouvernement. Il y a de quoi perdre le peu de tête qui nous reste.

La seule chose facile à comprendre dans la taxe du revenu est la liste des amendes à payer pour le contribuable qui oublie de s'acquitter.



Il nous faut répondre à un tas de questions plus ou moins abracadabrantes sous peine des plus terribles châtiments.

—Etes-vous heureux d'avoir accompli votre devoir de citoyen en payant votre taxe?

—Après avoir déduit votre taxe du revenu, vous reste-t-il encore assez pour vivre?

—Combien avez-vous économisé de moins cette année, que les années passées.

—Vous qui étiez heureux et célibataire, l'an dernier, donnez la raison pour laquelle vous êtes marié?

—Quelle commission avez-vous donnée à votre patron pour qu'il réduise votre salaire à sa plus simple expression afin que vous n'ayez pas à payer votre taxe?

—Combien avez-vous de chiens, de chats, d'enfants et de belles-mères qui vivent à vos frais?

—Avez-vous épousé votre femme seulement ou si vous avez épousé toute sa famille?

—Combien de personnes en-dessous de seize ans faites-vous vivre, y compris les cirqueurs de bottes, les marchands de journaux, les enfants au biberon et les fils à papa?

—Avez-vous payé les dons que vous avez promis aux institutions de charité?

—Votre propriétaire a-t-il augmenté votre loyer; sinon, envoyez son nom et son portrait à Ottawa; il sera décoré."

Il y a un moyen très simple et à la portée de toutes les intelligences pour calculer le montant que nous devons comme taxe sur le revenu.

Vous prenez votre revenu brut, vous ajoutez la pointure de votre chapeau moins la température maximum de votre appartement, et vous divisez par l'âge de votre cuisinière. Si vous n'avez pas de cuisinière, vous prenez la racine carrée de la flaque de sueurs qui aura coulé sur votre bureau pendant que vous aurez fait votre calcul, pour savoir ce que vous devez comme taxe sur le revenu.

C'est simple; le tout était d'y penser.

PAUL COUTLEE.